

Communiqué de presse
22 Mars 2020

Le Ministre De Backer aura la tutelle sur la task force en charge de l'approvisionnement des dispositifs médicaux

Ce dimanche 22 mars, la Première ministre Sophie Wilmès, en accord avec la ministre de la Santé Maggie De Block, a décidé de confier au Ministre Philippe De Backer la tutelle de la task force en charge de la gestion des dispositifs médicaux et des médicaments. Celle-ci est l'une des deux forces opérationnelles principales dans la lutte contre le Coronavirus avec celle des capacités hospitalières. Elle rassemble différents intervenants du secteur médical et pharmaceutique mais aussi des représentants des entités fédérées et de leurs administrations, du SPF Santé, de l'administration des douanes et accises, du SPF Economie, des conseillers juridiques, des représentants des cabinets Justice, Santé et Premier. Sa mission est, entre autres, d'assurer le suivi et la bonne gestion des stocks stratégiques et d'anticiper les différents risques ? comme les pénuries - qui y sont liés.

« L'approvisionnement des dispositifs médicaux et des médicaments est un enjeu crucial dans la lutte contre le covid-19. Je pense, par exemple, à la problématique des masques qui sont en pénurie à l'échelle mondiale. » explique la Première ministre. « C'est pourquoi nous avons besoin d'un ministre qui puisse s'y consacrer à temps plein. Le gouvernement a marqué son accord. Les différents partis qui le soutiennent également. »

Philippe De Backer : « J'exécuterai cette tâche au mieux de mes capacités et mettrai tout en œuvre pour que chaque Belge reçoive les soins et les ressources nécessaires dans cette lutte contre le Coronavirus. »

© Belga - POOL BENOIT DOPPAGNE

© Belga - POOL BENOIT DOPPAGNE

URL source: <https://premier.wilmes-ii.archive.belgium.be/fr/Le-Ministre-De-Backer-aura-la-tutelle-sur-la-task-force-en-charge-de-l-approvisionnement-des-dispositifs-medicaux>